

SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine...

A quelle sorte de festival vont nous préparer le Président et son exécutif pour cet été ? Si le parfum des vacances s'est emparé du pays avec le retour du soleil, des notes de coupe du monde de foot, les résultats des examens, le périple de la Grande boucle... les ambitions de réformes sont encore bien actives dans les ministères. L'intervention d'E. Macron devant les parlementaires réunis en Congrès à Versailles témoigne de sa motivation à poursuivre son plan d'action. Au centre de celui-ci, le travail. Ce travail qui se prépare dès les bancs de l'Ecole, qui conditionne l'insertion professionnelle et sociale ainsi que le repos bien mérité de nos vieux jours... Le discours est très mesuré mais ne cache qu'à demi-mot les risques en suspend. Par exemple, l'annonce « rassurante » que les pensions de reversion ne seraient pas touchées, s'accompagne d'un « Rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui »... et ceux de demain ? Leur ciel s'assombrit d'une épée de Damoclès avec l'idée d'une mise en place d'un régime unique. « En même temps », revient à la charge l'objectif de réduction des dépenses publiques. On le sait, l'été est une période propice aux cures d'amaigrissement ! Le moteur de notre société devrait reposer sur l'Entreprise à qui il est demandé de s'engager sur tous les fronts dès le début de la chaîne de formation. Et voilà l'Education « au cœur de nos transformations économiques » pour une fonction encore réductrice de son rôle dans la société...

➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

- Article 1** : Orientation : JM Blanquer défend la réforme de l'enseign. pro. au Sénat, 05/07/18.....p.2
Article 2 : Nouveau cap, 03/07/18.....p.2
Article 3 : Prime au mérite : Histoire d'une obsession, 06/07/18.....p.3
Article 4 : Les collectivités territoriales rompent avec l'Etat, 04/07/18.....p.3
Article 5 : Parcoursup : "10 000 places supplémentaires" selon F Vidal, 05/07/18.....p.3
Article 6 : L'interdiction du portable étendue aux lycées, 05/07/18.....p.3
Article 7 : Dronisep, CIO : Dialogue de sourds pour l'intersyndicale, 09/07/18.....p.3

➤ TOUTEDUC /

- Article 8** : CAP - bac pro : de profondes évolutions en cours, 04/07/18.....p.4
Article 9 : Baccalauréat : entre 73 % et 95 % de reçus à l'issue du premier groupe d'épreuves, selon les séries, 08/07/18.....p.5
Article 10 : Ecole, apprentissage : les propos d'E. Macron devant le congrès, 09/07/18.....p.5
Article 11 : Europe : quelles comparaisons entre les systèmes éducatifs ?, 10/07/18.....p.5

➤ FRANCETVINFO /

- Article 12** : Retraites : un rapport explosif..., 04/07/18.....p.6

➤ EUROPE 1 /

- Article 13** : Retraites : un rapport explosif..., 04/07/18.....p.6

Article 1 : Orientation : JM Blanquer défend la réforme de l'enseignement professionnel au Sénat, 05/07/18

"L'article 10 entrainera une coopération renforcée entre l'Etat et les régions". Interrogé, le 4 juillet, par la Commission de la culture et de l'éducation du Sénat, un groupe qui lui est très favorable, JM Blanquer a dû faire face à des critiques de ses réformes notamment sur l'orientation et la prime au mérite.



La réforme du lycée

Comment justifier la suppression des séries dans la voie générale et leur maintien dans la voie technologique ? C'était la première difficulté rencontrée par JM Blanquer lors de son audition par la Commission de l'éducation du Sénat. L'explication donnée c'est que "les séries technologiques sont maintenues car elles sont récentes" alors que leur suppression en filière générale est justifiée par la volonté d'en finir avec la hiérarchie des séries... (...)

Le transfert de l'orientation aux régions

Les critiques des sénateurs ont d'abord porté sur l'orientation. "Je suis très frustré par l'article 10 de la loi sur l'avenir professionnel", déclare Laurent Lafon, rapporteur de la loi. "Cet article est une compensation donnée aux régions. Y aura-t-il une grande réforme de l'orientation ?"

JM BLanquer a défendu l'article 10 en expliquant qu'il crée "une coopération renforcée entre l'Etat et les régions", le "meilleur exemple étant les Dronisep. L'Onisep va rester nationale et les Dronisep vont donner une information actualisée en lien avec les stratégies des régions".

La formation des enseignants

Second point critique : le financement des LP. L Lafon rappelle un amendement déposé par le Sénat pour sécuriser le financement des L.P. à travers la partie du hors quota. Pour le ministre, "le hors quota a été calculé pour retrouver la proportion d'aujourd'hui (du financement). C'est le but visé".

JM BLanquer a aussi annoncé une réforme de la formation des enseignants à travers une loi début 2019. Ce sera "la mère de toutes les réformes". Il a défendu la prime au mérite annonçant "qu'on va voir comment on peut utiliser la prime pour faire avancer le système... Les moyens qu'on met dans l'éducation prioritaire ne doivent pas être faits pour indemniser la souffrance mais pour stimuler la réussite".

- ♦ **A lire aussi :** Le Café Pédagogique, « Macron : l'Education entre « combat de notre siècle » et réduction des dépenses », 10/07/18

Article 2 : Nouveau cap, 03/07/18

On pensait avoir vécu des réformes à un train d'enfer durant la première année du quinquennat. Pourtant il apparaît qu'une nouvelle accélération s'impose sous nos yeux. Elle résulte d'un nouveau cap pris par le gouvernement depuis le mois de juin. La seconde année du quinquennat sera vraiment celle des réformes ou au moins des tentatives de

grand changement. C'est vrai dans de nombreux domaines, dont l'éducation qui nous intéresse plus particulièrement.(...)

Article 3 : Prime au mérite : Histoire d'une obsession, 06/07/18

Sortie apparemment de nulle part le 2 juillet, la prime au mérite destinée aux personnels des réseaux Rep+ a pourtant une longue histoire. Libération a récemment rappelé qu'une éphémère prime des réseaux Eclair, créée en 2011, pouvait déjà être déclinée de façon variable par le chef d'établissement. Mais l'idée d'évaluer le mérite des enseignants pour décider de leur paye est plus ancienne encore rue de Grenelle. Dès 2009, JM Blanquer, directeur de l'enseignement scolaire, y travaille. Cette histoire est aussi celle d'un échec. (...)

Article 4 : Les collectivités territoriales rompent avec l'Etat, 04/07/18

" Les Communes, les Départements et les Régions ont décidé le 3 juillet 2018 de se retirer de la Conférence nationale des territoires présidée par le Premier ministre. Les collectivités ne peuvent cautionner par leur présence une instance qui n'est devenue qu'un faux-semblant de concertation et de dialogue", ont déclaré ensemble l'AMF, l'ADF et Régions de France, les trois structures qui représentent les collectivités territoriales. " Depuis plusieurs mois, le Gouvernement a refusé tout dialogue, en décidant unilatéralement la mise sous tutelle financière des collectivités et en s'exonérant de tout effort", estiment les collectivités. Elles soulignent " pour la première fois en trente ans, la recentralisation d'une compétence, l'apprentissage" en application de la loi sur la formation professionnelle qui reprend l'apprentissage aux régions pour le donner aux branches professionnelles.



Article 5 : Parcoursup : "10 000 places supplémentaires" selon F Vidal, 05/07/18



10 000 places supplémentaires dans les formations les plus demandées, sur l'ensemble du territoire", annonce le ministère de l'enseignement supérieur le 4 juillet. Une annonce qui ne veut pas dire grand chose tant qu'elle n'est pas accompagnée de l'annonce de créations de postes d'enseignants. Peut-être reste-il plus de 10 000 places disponibles dans les coins les plus reculés de l'hexagone... Au 4 juillet seulement 385 782 jeunes avaient accepté une proposition de Parcoursup. 361 010 n'ont toujours pas de proposition acceptable. Et 65 258 ont abandonné Parcoursup.

Article 6 : L'interdiction du portable étendue aux lycées, 05/07/18

" Il est fondamental d'apprendre à se servir des écrans mais aussi d'apprendre à s'en passer". Catherine Morin-Desailly , présidente de la Commission de l'éducation du Sénat, annonce l'extension aux lycées de l'interdiction du portable au sens de la nouvelle loi. La commission " a décidé d'étendre aux lycées l'encadrement initialement prévu pour les seuls écoles et collèges". (...)

♦ **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « Interdiction du portable : le texte au Sénat », 06/07/18

Article 7 : Dronisep, CIO : Dialogue de sourds pour l'intersyndicale, 09/07/18

Selon l'intersyndicale (Snes, Se Unsa, Cgt, Sud, Sgen, Fo, Snptes) la rencontre avec le cabinet du ministre le 4 juillet n'a pas été fructueuse. L'intersyndicale appelle à la "poursuite des actions" à la rentrée.



Article 8 : CAP - bac pro : de profondes évolutions en cours (Cereq, inspections générales), 04/07/18



Un rapport des inspections générales de l'Education nationale et un "Bref" du Céreq sur la voie professionnelle sont publiés quasi simultanément et tous deux évoquent un paysage en mutation. Pour le Centre d'étude et de recherches sur les qualifications, "les flux de sortants du secondaire professionnel évoluent assez peu entre l'avant et l'après-réforme [du bac en 3 ans], mais la répartition interne des élèves s'en trouve bouleversée en profondeur" puisque "la disparition du BEP conduit à un doublement des effectifs de bac pro" tandis que ceux de CAP passent

augmentent de 15 % environ. Les auteurs du "Bref", estiment que "de nouveaux clivages (...) se font jour à l'issue de l'orientation après la classe de 3ème".

Près de 60 % des jeunes qui préparaient un baccalauréat professionnel en 2012-2013 ("la génération 2013") connaissent trois ans plus tard "une trajectoire d'accès durable ou progressif à l'emploi tandis que 21 % se maintiennent aux marges de l'emploi" et que les sortants de CAP "rencontrent plus de difficultés. Mais si, ajoute le Céreq, "les compétences dont attestent les diplômés de la voie professionnelle s'avèrent reconnues

par les employeurs", on assiste actuellement à une inversion de tendance : la proportion de ceux qui exercent un emploi qualifié diminue du côté des bacheliers et augmente du côté des CAP. "Ceci peut s'expliquer par une part plus importante d'apprentis en filière CAP (...). À diplôme donné, l'apprentissage constitue non seulement une protection contre le chômage mais aussi un rempart contre la non-qualification", du moins pour ceux "auxquels le capital social a ouvert les portes de la formation par apprentissage".

Comment maintenir le diplôme intermédiaire de ceux qui préparent un bac pro ?

Pour leur part, les inspecteurs généraux constatent que "le cycle du baccalauréat professionnel en trois ans s'est affirmé comme une voie de réussite pour une part croissante des élèves qui s'y engagent", mais ils s'intéressent surtout au diplôme intermédiaire, BEP ou CAP. L'introduction récente de la logique des blocs de compétences "pose la question du maintien d'un diplôme intermédiaire". Son efficacité réside, "pour partie", dans sa capacité "à maintenir l'appétence de certains élèves au cours du parcours en trois ans", donc pour la prévention du décrochage tandis qu'un tiers des élèves qui ne parviennent pas au baccalauréat sortent "avec une qualification de niveau V obtenue grâce au DI". Celui-ci fait d'ailleurs "l'objet d'une évaluation et d'une délivrance identiques à

celles des candidats qui préparent directement le diplôme" et devrait donc bénéficier de la même considération.

Toutefois, du côté des enseignants, le dispositif de certification qui s'ajoute aux contrôles en cours de formation du baccalauréat professionnel est jugé "trop lourd, trop complexe et très chronophage". Et du côté des milieux professionnels, le rapport parle d'"incompréhension": "certaines organisations, à l'instar de la FFB [fédération française du bâtiment, ndlr], ont participé à cette création en signalant leur opposition au principe du diplôme intermédiaire (...) La réorientation en CAP des élèves [candidats à un bac pro] en difficulté était à leurs yeux (elle le reste encore aujourd'hui) la réponse. D'autres organisations professionnelles ont tout simplement refusé de travailler à la mise en place de diplômes intermédiaires, à l'image des secteurs de l'hôtellerie-restauration ou encore des industries textiles pour ne citer que deux exemples emblématiques d'une opposition farouche à la disparition du BEP comme formation autonome."

Les inspections générales invitent à "lever tous les implicites qui entourent les formations professionnelles", quand le CAP apparaît "de moins en moins [comme] l'horizon d'une formation", mais comme "un point d'entrée" à compléter par des titres professionnels et des CQP, donc hors du système Education nationale.

- ◆ **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « Quel impact des nouveaux bacs pros sur l'insertion des jeunes ? » ? 04/07/18

Article 9 : Baccalauréat : entre 73 % et 95 % de reçus à l'issue du premier groupe d'épreuves, selon les séries, 08/07/18

"Le taux d'admis à l'issue du premier groupe [d'épreuves du baccalauréat] atteint 78,8 %" indique le ministère de l'Education nationale tandis que près de 14 % des candidats "pourront se présenter au second groupe d'épreuves" et 7,4 % ont d'ores et déjà échoué.

Pour le baccalauréat général, le taux d'admis à l'issue du premier groupe d'épreuves est de 80,8 % (près de 79 % en ES, près de 80 % en L, plus de 82 % en S, pour le baccalauréat technologique, il est de 77,7 %, la série qui le taux le plus faible est de STMG (gestion, 73 %) tandis qu'il approche les 95 % en musique et danse. Le taux d'admis à l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat professionnel atteint 75,6 %.

Article 10 : Ecole, apprentissage : les propos d'E. Macron devant le congrès, 09/07/18

A l'occasion de son discours devant le Parlement réuni en congrès ce 9 juillet, le président de la République a évoqué les questions d'éducation qui s'inscrivent dans "une politique de l'émancipation de chacun qui libère du déterminisme social" puisque "l'école est la condition même d'une vie de citoyen libre et autonome". Mais, ajoute E. Macron, "alors que nous avons besoin d'elle peut-être plus que jamais, nous avons ces dernières décennies brisé la dignité de la transmission, abîmé le prestige des professeurs, discrédité l'utilité du diplôme, aggravant en cela la pire des inégalités, celle dont nul n'est responsable, l'inégalité de naissance, l'inégalité de condition sociale". (...)

"La réforme de l'orientation assure des choix plus judicieux et des trajectoires plus adéquates au talent de chacune et chacun. Cependant que la réforme du baccalauréat (...) recentre les compétences sur l'essentiel (...), la mise en place de Parcoursup donne aux jeunes gens la faculté de décider plus lucidement de leur formation initiale."

S'adressant aux élus, il leur rappelle qu'ils seront bientôt appelés à voter définitivement **"une réforme profonde de la formation professionnelle et de l'apprentissage (...)**. L'apprentissage et l'alternance seront cet accélérateur de mobilité sociale dont nous avons besoin. Nous mettons ainsi au cœur du système le jeune et son maître d'apprentissage et nous reconstruisons tout autour d'eux avec un seul objectif, en finir avec les ravages du chômage de la jeunesse. Nous baissons le coût de l'apprenti pour l'employeur, rendons ces filières plus attractives pour les jeunes, simplifions les règles pour les rendre plus adaptées à la réalité du travail. D'autres pays ont emprunté cette voie et ont réussi. Aussi je demanderai à tous un effort collectif : aux entreprises pour prendre des apprentis, aux enseignants pour en faire la promotion, aux familles pour soutenir leurs enfants dans cette voie professionnelle épanouissante (...)."

Article 11 : Europe : quelles comparaisons entre les systèmes éducatifs ?, 10/07/18

L'EN publie une synthèse des données sur l'éducation en Europe. (...)

Seuls quatre pays (Allemagne, Autriche, Lituanie, Pays-Bas) n'ont pas de tronc commun au niveau collège et pratiquent une orientation précoce des élèves. "En Allemagne, cette orientation dès l'âge de 10 ans peut toutefois désormais être revue et le cas échéant modifiée jusqu'à l'âge de 12 ans, en fonction des résultats scolaires. Cette orientation précoce existe traditionnellement dans les pays dotés d'un système d'apprentissage très développé. Il faut cependant noter l'exception danoise, car le pays possède à la fois un tronc commun de 6 à 16 ans et un fort système d'apprentissage."

francetvinfo 

Article 12 : Retraites : un rapport explosif plaide pour un recul de l'âge légal de départ, 04/07/18

Avec la réforme des retraites, l'âge légal de départ va-t-il être repoussé ? Aujourd'hui, il est fixé à 62 ans, et le candidat Macron s'était engagé à ne pas y toucher. Une promesse qui pourrait être difficile à tenir, selon ces deux sénateurs. Pour le sénateur LR René-Paul Savary, "63 [ans] peut être un âge tout à fait acceptable dans les années qui viennent et qui permettrait à terme d'équilibrer le régime". La France est l'un des pays d'Europe où l'on part le plus tôt à la retraite. Le plus souvent, c'est à 65 ans que l'on cesse son activité. (...)

Europe 1

Article 13 : L'Insee dresse le portrait des fonctionnaires, 04/07/18

(...) on apprend que ces fonctionnaires pèsent 9% de l'emploi total, qu'à 61% ce sont des femmes, que 43% de tous ces fonctionnaires sont des profs. (...) si on sort les profs de cette étude, seuls 59% des non-enseignants sont fonctionnaires, 30% sont contractuels - c'est une sorte de CDD - 11% ont d'autres types de contrat comme un contrat aidés. (...) Des fonctionnaires qui bougent aussi beaucoup, que ce soit les profs et les autres : plus d'un tiers des agents de l'Etat ont changé au moins une fois de région au cours de leur carrière. (...)

- **A lire aussi :** *VousNousIls*, « Fonction publique d'Etat : 43% d'enseignants », 05/07/18